

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

FLACON SPRAY RAVIV DAIM 100 ML

Date de création 15/05/2025

Date de révision Numéro de version 1.0

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

L.1. Identificateur de produit FLACON SPRAY RAVIV DAIM 100 ML

Substance / mélange mélange Numéro FAM0133199

UFI WQVV-HC3E-Y005-RHC0

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisations prévues du mélange

Utilisations déconseillées du mélange

non indiqué

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Nom ou raison sociale Sté des Ets F.PFIRTER FAMACO

Adresse 83 AV DE LA REPUBLIQUE, CHATILLON, 92320

France

N° TVAFR63652031592Téléphone+33(0)1.42.53.06.43Emailcontact@famaco-paris.frAdresse webwww.famaco-paris.fr

Personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité

Nom Sté des Ets F.PFIRTER FAMACO Email contact@famaco-paris.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification du mélange selon le règlement (CE) no 1272/2008

Le mélange n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) no. 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseils de prudence

P501 Éliminer récipient dans conformément à la réglementation locale.

2.3. Autres dangers

non indiqué

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Le mélange contient ces substances dangereuses et les substances pour lesquelles la concentration maximale admissible dans l'air en milieu professionnel est déterminée.

Numéro d'identification	Nom de la substance	Teneur en % de poids	La classification selon le règlement (CE) no 1272/2008	Rem.
CAS: 56-81-5 CE: 200-289-5	Glycérine	2,5-<10	non classifié comme dangereux	1
Index: 603-014-00-0 CAS: 111-76-2 CE: 203-905-0	2-butoxyéthanol	,	Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Acute Tox. 3, H331 Limite de concentration spécifique: ATE Orale = 1200 mg/kg pc ATE Par inhalation (vapeurs) = 3 mg/l	1, 2

Remarques

1 Substance pour laquelle des limites d'exposition sont définies.



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

FLACON SPRAY RAVIV DAIM 100 ML

Date de création

15/05/2025

Date de révision Numéro de version 1.0

2 Substance pour laquelle il existe des Valeurs limites biologiques.

Le texte intégral de toutes les classifications et mentions de danger figure à la section 16.

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

non indiqué

En cas d'inhalation

non indiaué

En cas de contact avec la peau

non indiqué

En cas de contact avec les yeux

non indiqué

En cas d'ingestion

non indiqué

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'inhalation

non indiqué

En cas de contact avec la peau

non indiqué

En cas de contact avec les yeux

non indiqué

En cas d'ingestion

non indiqué

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

non indiqué

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

non indiqué

Moyens d'extinction inappropriés

non indiqué

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

non indiqué

5.3. Conseils aux pompiers

non indiqué

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

non indiqué

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

non indiqué

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

non indiqué

6.4. Référence à d'autres rubriques

non indiqué

Page



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

FLACON SPRAY RAVIV DAIM 100 ML

Date de création

15/05/2025

Date de révision Numéro de version 1.0

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

non indiqué

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

non indiqué

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

non indiqué

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

France

Décret n° 2021/1849 du 28 décembre 2021, décret n° 2021/1763 du 23 décembre 2021 et arrêté du 9 décembre 2021

Nom de la substance (du composant)	Туре	Valeur
Glycérine (CAS: 56-81-5)	VLEP-8h	10 mg/m ³

France

Décret n° 2021/1849 du 28 décembre 2021, décret n° 2021/1763 du 23 décembre 2021 et arrêté du 9 décembre 2021

Nom de la substance (du composant)	Туре	Valeur
	VLEP-8h	49 mg/m ³
2 hutavyáthanal (CAS) 111 76 2)	VLEP-8h	10 ppm
2-butoxyéthanol (CAS: 111-76-2)	VLCT (ou VLE)	246 mg/m ³
	VLCT (ou VLE)	50 ppm

Remarques

Risque de pénétration percutanée.

Union européenne

Directive 2000/39/CE de la Commission

Nom de la substance (du composant)	Туре	Valeur
	OEL 8 heures	98 mg/m ³
2 hutavuéthanal (CAS) 111 76 2)	OEL 8 heures	20 ppm
2-butoxyéthanol (CAS: 111–76–2)	OEL 15 minutes	246 mg/m ³
	OEL 15 minutes	50 ppm

Remarques

Peau.

Valeurs limites biologiques

France

Valeurs limites biologiques et valeurs biologiques de référence proposées

Nom	Paramètre	Valeur	Matériau testé	Temps de prélèvement
2-Butoxyéthanol et son acétate (CAS: 111-76-2)	d'acide 2- butoxyacétique après hydrolyse	100 mg/g de créatinine	Urine	Valeur correspond à la concentration attendue pour une exposition à la VLEP- 8h

8.2. Contrôles de l'exposition

non indiqué

Protection des yeux/du visage

non indiqué



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

FLACON SPRAY RAVIV DAIM 100 ML

Date de création

15/05/2025

Date de révision Numéro de version 1.0

Protection de la peau

non indiqué

Protection respiratoire

non indiqué

Risques thermiques

non indiqué

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

non indiqué

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique liquide Couleur incolore

Odeur donnée non disponible Point de fusion/point de congélation donnée non disponible Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle donnée non disponible

d'ébullition

Inflammabilité donnée non disponible Limites inférieure et supérieure d'explosion donnée non disponible

Point d'éclair 60-93 °C

Température d'auto-inflammation donnée non disponible Température de décomposition donnée non disponible donnée non disponible Viscosité cinématique <7 mm²/s à 40 °C Solubilité dans l'eau donnée non disponible Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) donnée non disponible Pression de vapeur donnée non disponible

Densité et/ou densité relative

densité <1 g/cm³

Densité de vapeur relative donnée non disponible Caractéristiques des particules donnée non disponible

9.2. **Autres informations**

non indiqué

RUBRIQUE 10 - Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

non indiqué

10.2. Stabilité chimique

non indiaué

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

non indiaué

10.4. Conditions à éviter

non indiqué

10.5. Matières incompatibles

non indiqué

10.6. Produits de décomposition dangereux

non indiqué

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008 non indiqué

Page



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

FLACON SPRAY RAVIV DAIM 100 ML

Date de création 15/05/2025

Date de révision Numéro de version 1.0

Toxicité aiguë

non indiqué

FLACON SPRAY RAVIV DAIM 100 ML						
Voie d'exposition	Paramètre	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	Sexe	Méthode de détermination
Orale	ETA	12000 mg/kg				Calcul de la valeur
Par inhalation (poussières/brouill ard)	ETA	>5 mg/l				Calcul de la valeur

2-butoxyéthanol						
Voie d'exposition	Paramètre	Valeur	Durée d'exposition	Espèce	SAVA	Méthode de détermination
Orale	ETA	1200 mg/kg pc				
Par inhalation (vapeurs)	ETA	3 mg/l				

Corrosion cutanée/irritation cutanée

non indiqué

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

non indiqué

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

non indiqué

Mutagénicité sur les cellules germinales

non indiqué

Cancérogénicité

non indiqué

Toxicité pour la reproduction

non indiqué

${\bf Toxicit\'e\ sp\'ecifique\ pour\ certains\ organes\ cibles-exposition\ unique}$

non indiqué

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

non indiqué

Danger par aspiration

non indiqué

11.2. Informations sur les autres dangers

non indiqué

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1. Toxicité

non indiqué

12.2. Persistance et dégradabilité

non indiqué

12.3. Potentiel de bioaccumulation



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

FLACON SPRAY RAVIV DAIM 100 ML

Date de création 15/05/2025

Date de révision Numéro de version 1.0

non indiqué

12.4. Mobilité dans le sol

non indiqué

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

non indiqué

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

non indiqué

12.7. Autres effets néfastes

non indiqué

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

non indiqué

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

non soumis aux règlements sur le transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

non pertinent

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

non pertinent

14.4. Groupe d'emballage

non pertinent

14.5. Dangers pour l'environnement

non pertinent

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

non indiqué

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non pertinent

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

non indiqué

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

non indiqué

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Liste des mentions de danger standardisées utilisées dans la fiche de données de sécurité

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

Liste des conseils de prudence utilisés dans la fiche de données de sécurité

P501 Éliminer récipient dans conformément à la réglementation locale.

Autres informations importantes du point de vue de la sécurité et de la protection de la santé humaine non indiqué

Acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Acute Tox. Toxicité aiguë

ADR Accord relatif au transport international routier d'objets dangereux

CAS Chemical Abstracts Service



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

FLACON SPRAY RAVIV DAIM 100 ML

Date de création 15/05/2025

Date de révision Numéro de version 1.0

CE Code d'identification pour chaque substance figurant dans l'EINECS CLP Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à

l'emballage des substances et des mélanges

COV Composés organiques volatils

EINECS Inventaire européen des produits chimiques commercialisés

EmS Plan d'urgence

Système européen de catégorisation des produits **EuPCS**

Eye Irrit. Irritation oculaire

FBC Facteur de bioconcentration

Association internationale du transport aérien IATA

IBC Code International relatives à la construction et à l'équipement de navires

transportant des produits chimiques dangereux en vrac

ICAO Organisation de l'Aviation Civile Internationale

IMDG Code Maritime International des Marchandises Dangereuses

IMO Organisation Maritime Internationale

INCI Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques

ISO Organisation internationale de normalisation **IUPAC** Union internationale de chimie pure et appliquée

log Kow Coefficient de partage octanol/eau

Numéro ONU Numéro d'identification à quatre chiffre de la substance ou de l'objet repris dans la

réglementation modèle de l'ONU

OEL Valeurs limites d'exposition en milieu professionnel

PBT Persistant, bioaccumulable et toxique

PMT Persistant, mobile et toxique

Partie par million ppm

REACH Enregistrement, évaluation, autorisation et la restriction des produits chimiques

Accord concernant le transport ferroviaire d'objets dangereux RID

Skin Irrit. Irritation cutanée UF Union européenne

UVCB Substance de composition inconnue ou variable, produit de réaction complexe ou

matière biologique

vPvR Très persistant et très bioaccumulable

vPvM Très persistant et très mobile

Instructions pour la formation

non indiqué

Restrictions d'emploi recommandées

non indiqué

Information sur les sources de données utilisées pour compiler la fiche de données de sécurité

non indiqué

Page